

## COMMUNE DE PLEUVEN

### NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

#### ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2012

- **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR LES PARENTS A LA MEL**

Documents nécessaires à l'inscription :

- fiche de renseignements,
- fiche sanitaire,
- autorisation parentale,
- autorisation d'hospitalisation,
- approbation du règlement intérieur,
- fiche d'inscription annuelle.

*L'inscription se fait pour l'année scolaire.*

Toute modification doit être signalée le jeudi de la semaine précédente par écrit à la maison des enfants et des loisirs ou par mail à l'adresse suivante :  
[servicesperiscolaires.pleuven@gmail.com](mailto:servicesperiscolaires.pleuven@gmail.com)

Une fiche modificative d'inscription aux services périscolaires est également téléchargeable sur le site de la commune : [www.pleuven.fr](http://www.pleuven.fr)

- **FACTURATION**

Ecole Maternelle: La facturation se fait suivant la présence effective de l'enfant.

Ecole Elémentaire : Les absences annoncées le jeudi de la semaine précédente et les absences à l'école ne seront pas facturées.

Une facture **unique et mensuelle** est remise à chaque famille vers le 20 de chaque mois. Elle regroupe les enfants d'une même famille et les différents services utilisés.

Le règlement peut s'effectuer par chèque bancaire ou postal, en espèces ou par prélèvement.